

Consultation des détails des modules

Formation pratique en institutions d'encadrement pour enfants et jeunes - Adute 4 - FOEDA4

Code du module:	FOEDA4
Unité capitalisable:	Communication et réflexion en relation avec le travail dans différents domaines d'encadrement (KOREB)
Profession:	Agent socio-pédagogique
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Simulation d'entretien, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Exposé, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	<p>L'apprenti est capable de réagir avec empathie à son groupe de bénéficiaires, d'observer le développement émotionnel bénéficiaire, de l'analyser et de proposer des options d'actions permettant un accompagnement optimal.</p> <p>Note maximale: 12</p>
<p>INDICATEURS</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti est capable d'observer, d'identifier et de désigner les sensations émotionnelles de ses bénéficiaires en se référant à leurs expressions ou aux circonstances.• L'apprenti est capable de réagir aux sensations émotionnelles de ses bénéficiaires avec empathie en appliquant la méthode de l'écoute active.• L'apprenti est capable de se référer à une observation pour noter des moments d'observation qui concernent le développement émotionnel et de les comparer à une fiche d'observation établie collectivement en classe.• L'apprenti est capable d'expliquer ses constats dans ce contexte et/ou de répondre à des questions complémentaires.• L'apprenti désigne deux options pour accompagner les aptitudes émotionnelles du bénéficiaire décrit de manière optimale et il met en pratique l'une de ces options (planification, mise en pratique et analyse à partir du deuxième modèle). <p>SOCLES</p> <ul style="list-style-type: none">• L'apprenti a identifié des émotions compréhensibles et il les a désignées.• L'apprenti a suivi les étapes de l'écoute active dans le contexte du développement émotionnel et la mise en pratique était adaptée.• La documentation de l'apprenti était complète dans une large mesure et son évaluation était cohérente.• L'apprenti a désigné au moins deux options d'actions compréhensibles et adaptées.• La planification, la mise en pratique ainsi que l'analyse étaient majoritairement complètes et cohérentes.	

2

L'apprenti est capable d'observer le développement social des bénéficiaires et de l'analyser et il propose des options d'actions permettant un accompagnement optimal.

Note maximale: 12

INDICATEURS

- L'apprenti documente et observe le comportement social d'un bénéficiaire au cours d'une interaction.
- L'apprenti est capable de mettre à profit ses connaissances professionnelles pour évaluer si le comportement observé était adapté aux circonstances sociales.
- L'apprenti désigne deux options d'actions pour accompagner le développement social des bénéficiaires de manière optimale.

SOCLES

- L'apprenti a noté les caractéristiques observées les plus manifestes du développement social du bénéficiaire.
- L'apprenti a évalué la compétence sociale de manière cohérente en se référant à un exemple pratique.
- L'apprenti a désigné au moins une option d'action compréhensible et adaptée.

3

L'apprenti est capable d'accompagner les bénéficiaires de son groupe cible au cours de la gestion de conflits et de mettre en pratique des attitudes appropriées.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti procède de manière systématique en se référant à une circonstance conflictuelle vécue et il décrit les étapes suivantes ultérieurement:
 - l'identification et la désignation du conflit,
 - la définition du conflit,
 - les propositions de règlement considérées,
 - la méthode de règlement pour laquelle il a opté,
 - la mesure dans laquelle les intervenants ont contribué au règlement,
 - l'évaluation du règlement.
- L'apprenti analyse son accompagnement au cours de la gestion du conflit.

SOCLES

- Les explications concernant les six étapes étaient en majorité cohérentes et compréhensibles.
- L'analyse était majoritairement cohérente.

4

L'apprenti est capable de réunir des informations concernant son groupe de bénéficiaires, d'analyser leur dynamique de groupe et de proposer d'autres options d'actions pour être en mesure d'accompagner le groupe du mieux possible.

Note maximale: 6

INDICATEURS

(Consulter le programme pour des informations plus détaillées.)

- L'apprenti décrit les propriétés suivantes du groupe pour planifier l'activité concernant le développement émotionnel:
 - la désignation du groupe cible,
 - la taille du groupe,
 - la composition du groupe (âge, sexe, nationalités, langues maternelles, détermination des moments où les différents membres du groupe ont fait connaissance),
 - les intérêts du groupe,
 - les aptitudes du groupe,
 - les particularités du groupe (évolution générale dans les différents secteurs du développement (ENKJA), circonstances/besoins particuliers ou spécifiques à considérer au cours de la planification et de la mise en pratique d'une activité, etc.).
- L'apprenti décrit la dynamique du groupe (par exemple l'ambiance générale, les rôles au sein du groupe, les sous-groupes, les conflits existants, etc.).
- L'apprenti propose des stratégies/des méthodes d'action appropriées et utiles pour être en mesure d'accompagner le groupe du mieux possible.

SOCLES

- L'apprenti a analysé les différentes questions en trouvant des réponses authentiques et en se référant à des circonstances d'observation concrètes.
- Les descriptions étaient cohérentes et utiles.
- L'apprenti a proposé au moins une attitude appropriée.

5

L'apprenti est capable d'analyser l'importance de transitions ainsi que leurs effets sur les bénéficiaires.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti décrit le modèle d'acclimatation de son institution.
- L'apprenti analyse ses missions dans les contextes de la collaboration avec les bénéficiaires, avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours des transitions importantes suivantes:
 - la phase de l'acclimatation dans une nouvelle institution,
 - le changement dans un nouveau groupe à cause de l'âge,
 - le départ.
- L'apprenti analyse ses missions dans le contexte de la collaboration avec des tuteurs légaux et avec d'autres partenaires coopérants au cours d'un départ.
- L'apprenti est capable d'accompagner les bénéficiaires au cours de transitions d'une manière adaptée à leur âge.

SOCLES

- Les descriptions étaient en majorité correctes.
- L'apprenti a désigné au moins deux missions différentes d'un professionnel du domaine pédagogique au cours de chaque transition.
- L'apprenti a désigné la mise en pratique d'un accompagnement adapté à l'âge d'un bénéficiaire au cours de transitions.

6

L'apprenti est capable d'identifier des options d'éducation informelles dans des circonstances quotidiennes et d'accompagner le bénéficiaire au cours de son processus d'apprentissage et du développement de son autonomie d'une manière adaptée à son âge.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti est capable d'accompagner et de soutenir des processus d'apprentissage adaptés à l'âge à partir des options suivantes.
 - la tolérance des expériences d'apprentissage des enfants,
 - la perception de progrès des bénéficiaires,
 - la verbalisation d'actions du bénéficiaire observées,
 - la perception et la reconnaissance de succès des bénéficiaires,
 - l'analyse de son rôle de co-constructeur.
- L'apprenti est capable d'avancer au moins un exemple concret d'un processus d'éducation pour le groupe cible et il intègre à chaque fois au moins trois des options d'accompagnement et de soutien désignées qui favorisent l'autonomie.

SOCLES

- L'apprenti a accompagné et soutenu les bénéficiaires en mettant correctement à profit la grande majorité des options indiquées.
- L'apprenti a intégré au moins deux options d'accompagnement et de soutien.

7

L'apprenti est capable de comprendre l'importance des actions autonomes des bénéficiaires au quotidien et de les accompagner au cours du développement de leur autonomie.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti comprend la mission d'un professionnel du domaine socio-pédagogique au cours du soutien des actions autonomes du bénéficiaire indiqué (deuxième modèle) au quotidien et il est capable d'avancer des exemples concrets concernant les domaines suivants:
 - l'observation, l'instauration de la confiance et l'accompagnement,
 - la proposition d'activités variées servant à la découverte de soi, aux jeux et aux expérimentations,
 - le respect de souhaits et d'intérêts des enfants,
 - la proposition d'espaces et de matériel adaptés.

SOCLES

- Les explications étaient en majorité cohérentes et elles concernaient deux des domaines indiqués.

8

L'apprenti est capable d'analyser son développement professionnel en répondant aux différents énoncés du carnet d'apprentissage.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti répond à l'ensemble des énoncés par écrit pour documenter son développement professionnel.

SOCLES

- L'apprenti a intégralement répondu à la majorité des énoncés.